



# D'a Désertif' actions

2026



6<sup>eme</sup> édition

## Gestion territoriale des ressources en eau

Compte-rendu des échanges du 17 septembre 2025

Décembre 2025

## Table des matières

Introduction .....	2
Présentations et échanges .....	3
▷ Tacko DIANKHA, Division Planification et systèmes d'information à la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) .....	3
▷ Ansuoumana BODIAN, Enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis .....	5
▷ Oumar Dieng, géographe hydrologue spécialisé dans la gestion des ressources en eau, GRET .....	7

## INTRODUCTION

Désertif'actions 2026 se donne pour ambition d'accroître la contribution de la société civile aux discussions sur la résilience aux sécheresses qui est au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en partageant et mettant en commun les résultats des actions menées par l'ensemble des opérateurs intervenant dans la sphère du développement des territoires et de la Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD). En conséquence, 4 axes de travail ont été identifiés, autour de 4 questions clés, permettant in fine, de contribuer à répondre à la question centrale : Comment réduire la vulnérabilité des territoires face aux sécheresses ?

Parmi les axes de travail ciblés, la thématique suivante a été identifiée : la gestion territoriale des ressources en eau notamment comment concilier les différents usages des ressources en eau afin d'anticiper et de gérer les situations de sécheresse en limitant les risques de conflit ?

C'est dans ce cadre que le pS-Eau, en partenariat avec Enda Pronat et TreeAid, a organisé une session parallèle lors de l'initiative Désertif'action, afin de partager des connaissances, des expériences et des bonnes pratiques pour concilier les usages de l'eau et anticiper les conflits.

## PRESENTATIONS ET ECHANGES

L'animation de cette session s'est faite sous format d'une table ronde avec questions/réponses aux panélistes.

► Tacko DIANKHA, Division Planification et systèmes d'information à la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE)

---

Quelles sont aujourd'hui les principales pressions sur les ressources en eau au Sénégal et comment l'État anticipe-t-il les risques liés aux sécheresses ?

La principale pression exercée sur les ressources en eau est celle liée aux activités socio-économiques au niveau des territoires. Le PAGIRE (Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau) constitue un outil stratégique de planification et un référentiel pour la

politique nationale de gestion des ressources en eau. Il s'appuie sur le Code de l'eau de 1981, en cours d'actualisation.

La pression sur la ressource en eau se manifeste principalement par la surexploitation des nappes souterraines, entraînant un stress hydrique croissant, ainsi que par la dégradation de la qualité de l'eau. À l'échelle nationale, les eaux souterraines sont largement mobilisées par le secteur industriel, représentant environ 85 % des usages. Les industries sont majoritairement concentrées dans la région de Thiès, qui, à l'instar de Dakar, est fortement exposée au stress hydrique. Par ailleurs, une [étude sur la sécurité de l'eau](#) de la Banque Mondiale indique que les prélèvements actuels pourraient augmenter de 30 à 60 % d'ici 2035, accentuant davantage les tensions sur la ressource. Dans ce contexte, la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) vise à renforcer le dialogue avec l'ensemble des usagers et acteurs concernés, et à les sensibiliser à une utilisation plus rationnelle, durable et équitable des ressources en eau.

Quels mécanismes de gouvernance territoriale sont adoptés pour une gestion durable des ressources en eau ?

L'évaluation du PAGIRE 1 a montré que des avancées considérables ont été obtenues sur l'axe 1 notamment l'amélioration des connaissances et les moyens de gestion des ressources en eau. Le PAGIRE 2, adopté en 2018 pour l'horizon 2030, a été réalisé tenant compte de l'évaluation du PAGIRE 1 et de l'évolution du contexte politique et institutionnel sénégalais. Pour l'opérationnalisation du PAGIRE 2, le territoire a été découpé en 5 grandes entités dénommées Unités de Gestion et de Planification (UGP) :

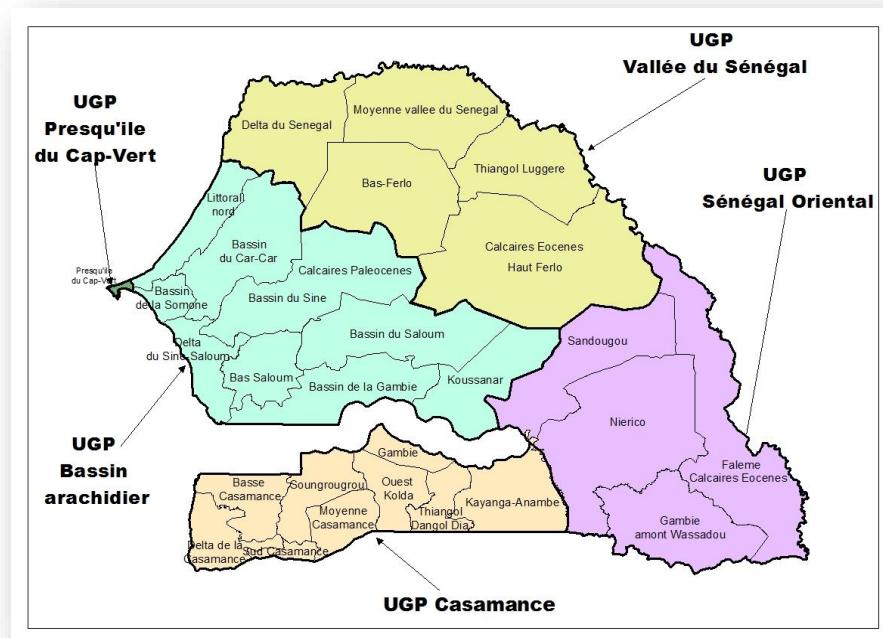


Figure 1 – Découpage territorial de la GIRE au Sénégal

Les UGP sont subdivisées en Sous-UGP de telle sorte que ces derniers sont au nombre de 28 au niveau national. Le cadre de gouvernance de la ressource en eau au Sénégal est décliné comme suit :

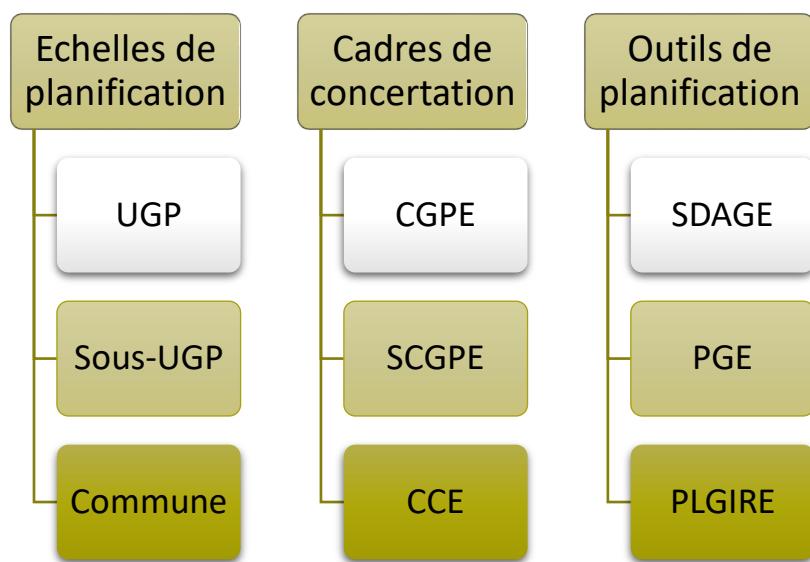


Figure 2 – Stratégie du PAGIRE 2

Les mécanismes de gouvernance territoriale mis en place s'articulent autour de plusieurs leviers complémentaires. Il s'agit, d'une part, de la mise en place de cadres de concertation multi-acteurs, réunissant l'ensemble des parties prenantes et constituant des espaces

privilégiés d'échanges, de dialogue et d'émergence de solutions concertées. D'autre part, ces mécanismes reposent sur le suivi et l'observation de l'évolution des différents aquifères et cours d'eau, en vue d'éclairer la planification et la prise de décision. Enfin, le dispositif comprend le suivi de l'application du Code de l'eau à travers l'action de la police de l'eau, qui intervient à l'échelle nationale. Dans ce cadre, les collectivités territoriales ainsi que les communautés locales doivent être placées au cœur de la gouvernance territoriale, en tant qu'acteurs clés de la gestion durable des ressources en eau.

Par ailleurs, l'évaluation de l'indicateur 6.5.1 de l'ODD 6, qui permet d'apprécier le niveau de mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Sénégal, a mis en évidence que la question du financement de la GIRE demeure un enjeu majeur et insuffisamment résolu.

► Ansoumana BODIAN, Enseignant-chercheur à l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis

---

Quelles données ou tendances clés montrent l'évolution des sécheresses et leurs impacts sur les usages de l'eau (agriculture, consommation domestique, industries, écosystèmes) ?

En termes de configuration du réseau hydrographique, le Sénégal compte plusieurs grands hydrossystèmes, à savoir le fleuve Sénégal, le fleuve Gambie, la Kayanga et le fleuve Casamance. Parmi eux, le fleuve Sénégal, le fleuve Gambie et la Kayanga sont des cours d'eau transfrontaliers. À côté de ces grands systèmes, il existe également de nombreux petits cours d'eau intermittents, dont les écoulements se manifestent principalement durant l'hivernage. La Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) assure le suivi hydrologique des principaux cours d'eau, tandis que les cours d'eau intermittents ne font généralement pas l'objet d'un suivi systématique. En termes d'évolution climatique, l'Afrique de l'Ouest a connu plusieurs phases :

- Des années 1800 vers les années 1970, la pluviométrie était relativement abordable ;
- Les années 1970 au début des années 2000 : la sécheresse ;
- Depuis les années 2000, la reprise pluviométrique est observée bien que caractérisée par une forte variabilité spatiale et temporelle.

Au niveau des fleuves Sénégal et Gambie, qui concentrent à eux seuls plus de 95 % des ressources en eau de surface du pays, des diminutions des précipitations de l'ordre de 20 à 30 % ont été enregistrées par rapport à la période antérieure à la sécheresse. Cette baisse pluviométrique se traduit par une diminution encore plus marquée des écoulements, pouvant atteindre 50 à 60 %. De tels changements entraînent des répercussions directes sur l'ensemble des usages de l'eau, notamment l'agriculture, l'alimentation en eau potable, les activités industrielles et minières.

Toutefois, les impacts de la sécheresse sur les ressources en eau sont plus fortement ressentis au niveau des cours d'eau ne disposant pas d'infrastructures hydrauliques de régulation. À titre d'illustration, les barrages de Manantali et de Diam, implantés sur le fleuve Sénégal, jouent un rôle clé dans l'atténuation des effets de la sécheresse, en permettant le stockage de l'eau en période d'abondance et des lâchers contrôlés garantissant la continuité des activités économiques durant les périodes de déficit hydrique. Cette capacité de régulation reste limitée pour le fleuve Gambie, où le barrage de Sambangalou est encore en cours de réalisation, ainsi que pour les cours d'eau intermittents, fortement dépendants de la variabilité interannuelle des précipitations. À titre d'exemple, dans le cadre du projet Adapt'Action de l'Agence française de développement (AFD) mis en œuvre dans la zone de Pout, notamment au niveau du bassin de Mont-Rolland, des ouvrages de stockage des eaux de ruissellement ont été réalisés pour soutenir les activités de maraîchage. Néanmoins, une pluviométrie insuffisante affecte directement la recharge de ces ouvrages et, par conséquent, l'ensemble des activités économiques dépendantes de l'eau.

Quelles solutions innovantes issues de la recherche (technologiques, organisationnelles ou sociales) pourraient renforcer la résilience des territoires face aux sécheresses ?

Le rôle de l'enseignant-chercheur est avant tout de produire des connaissances susceptibles d'éclairer la prise de décision publique et opérationnelle. Cette production de connaissances repose en premier lieu sur la disponibilité de données fiables, régulières et complètes, qui demeurent encore insuffisantes et fragmentées dans nos pays.

À titre d'illustration, dans le cadre d'un programme de recherche mené dans la zone des Niayes, il a été mis en évidence un important gaspillage de l'eau à des fins agricoles. La recherche peut ainsi contribuer à la production de données probantes permettant de

quantifier ces pertes et de démontrer la nécessité d'une meilleure adéquation entre les apports en eau et les besoins réels des cultures, dans une optique de préservation durable des ressources en eau.

Plus largement, la recherche doit permettre de générer des connaissances de référence à travers des études de long terme, indispensables pour analyser l'évolution de la sécheresse, sa récurrence et son intensité dans le temps. En Afrique de l'Ouest, si de nombreux travaux et documents existent sur les crues et les inondations (souvent plus visibles et médiatisées) les informations relatives à la sécheresse demeurent limitées. Il apparaît dès lors essentiel de renforcer les travaux de recherche axés sur les dimensions prévisionnelles, afin d'anticiper les risques, d'améliorer la planification et de réduire les impacts socio-économiques et environnementaux liés à la sécheresse.

## ► Oumar Dieng, géographe hydrologue spécialisé dans la gestion des ressources en eau, GRET

---

Sur le terrain, quelles tensions ou synergies constatez-vous entre les différents usages de l'eau et comment les communautés y font face ?

Depuis 2017, l'ONG GRET met en œuvre un projet de recherche-action visant à expérimenter la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) à l'échelle territoriale, en particulier dans la zone des Niayes, en partenariat avec la DGPRE. L'objectif du projet [GIREL](#) est de créer des comités communaux de l'eau pour chaque collectivité et de les doter de Plans Locaux de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PLGIRE).

La zone des Niayes est particulièrement confrontée à la surexploitation des ressources en eau. Les volumes prélevés dépassent nettement la capacité de recharge des nappes concernées (sables du Quaternaire, Paléocène et Maestrichtien) et la qualité de l'eau est affectée par les activités industrielles, extractives et agricoles.

Plusieurs tensions sont ainsi identifiées au niveau local :

- [Accès à l'eau potable et salinisation](#) : ces problématiques entraînent des conflits d'usage entre les populations locales et les usagers économiques.

- **Tensions entre producteurs** : les petits producteurs, utilisant des forages à faible débit, se trouvent en concurrence avec les grands producteurs exploitant des forages à gros débit sur des périmètres maraîchers étendus.
- **Conflits entre territoires** : les forages situés à Diender, destinés à soutenir l'alimentation en eau potable (AEP) de Dakar, suscitent des revendications de la population locale en faveur d'une distribution équitable de l'eau.
- **Tensions foncières** : l'avancée du front urbain inquiète les communautés locales, qui voient leurs espaces autrefois dédiés à l'agriculture et au maraîchage morcelés ou reconvertis en zones de loisirs.

Malgré ces multiples difficultés liées à la ressource en eau, les principales revendications des acteurs locaux restent centrées sur l'accès aux intrants agricoles.

Quels exemples concrets de prévention ou de gestion de conflits liés à l'eau avez-vous observés dans vos projets et quels enseignements en tirer ?

Dans le cadre du projet GIREL, des cadres de concertation rassemblant l'ensemble des usagers (acteurs communautaires, services techniques, éleveurs, agriculteurs, industriels, porteurs de voix, acteurs traditionnels, jeunes et femmes) ont été mis en place afin de permettre l'échange sur les différentes problématiques communales et de promouvoir la paix sociale.

Face au conflit avec les populations locales de Diender, un dialogue territorial a été initié entre les élus de Dakar, bénéficiaires de l'eau, et ceux de Diender, afin d'échanger sur les enjeux liés au transfert d'eau et ses impacts. Les populations locales ont exprimé leurs préoccupations concernant l'impact des forages sur la nappe des sables du Quaternaire, principalement utilisée par les agriculteurs. La DGPRA a cependant rappelé qu'il n'existe pas de lien direct entre cette nappe et celle captée par les forages concernés. La diffusion d'une information fiable s'est révélée être un moyen efficace de prévenir et de gérer les conflits.

Au niveau de la commune de Mont-Rolland, des tensions sont apparues entre les maraîchers, qui sureexploitaient la ressource, et les populations locales, confrontées à un service d'eau défaillant pour un usage domestique. Les acteurs communautaires, dont la mairie et les leaders religieux, ont été mobilisés pour la médiation, aboutissant à l'expérimentation de solutions

telles que la définition de quotas journaliers de consommation pour les maraîchers, assortis de sanctions en cas de non-respect.

Dans les communes de Mont-Rolland et Diender, le projet a expérimenté le partage de la ressource en eau, avec une répartition basée sur les différents usages et les volumes disponibles annuellement. Cependant, le manque de données fiables sur les besoins en eau par type d'usage demeure un obstacle majeur. Pour y remédier, des activités de collecte de données ont été initiées avec les acteurs locaux. Par exemple, à Dara Khoudoss, des enquêtes de recensement ont permis d'identifier plus de 3 000 ouvrages hydrauliques non déclarés aux services étatiques, révélant un captage anarchique de la ressource dû aux ressources limitées de la DGPRE.

Parallèlement, les acteurs locaux ont été formés au suivi piézométrique. Les plateformes locales de l'eau ont été équipées de sondes piézométriques permettant des relevés mensuels, incluant le niveau des nappes et la qualité de l'eau dans les puits et forages exploités par les agriculteurs. Des activités de plaidoyer ont également été menées par ces acteurs, notamment sur l'utilisation des pesticides, qui affectent négativement la qualité de la ressource. Enfin, des formations ont été dispensées aux acteurs locaux sur la méthodologie de collecte, l'analyse et l'utilisation des données, afin de renforcer leur autonomie et leur capacité à gérer la ressource en eau de manière durable.

Une des difficultés majeures identifiées réside dans la mobilisation des industriels miniers, qui n'interviennent que sur convocation du gouverneur ou du ministre. Leur participation est pourtant indispensable pour faciliter le dialogue et la gestion des conflits.

## CONCLUSION

La session a permis de mettre en évidence que la résilience des territoires face aux sécheresses repose sur une combinaison de connaissances scientifiques, de gouvernance territoriale et de participation des acteurs locaux. Les présentations et échanges ont montré que la surexploitation des ressources en eau et la variabilité climatique accentuent les tensions entre usages domestiques, agricoles et industriels.

Les initiatives présentées, notamment la mise en place des comités communaux de l'eau, des Plans Locaux de GIRE, et des cadres de concertation multi-acteurs, illustrent l'importance du dialogue, de la médiation et de l'information fiable pour prévenir et gérer les conflits. De

même, le renforcement des capacités locales à travers la collecte et l'analyse de données hydrologiques, le suivi piézométrique et le plaidoyer sur les pratiques agricoles contribue à une gestion plus durable de la ressource.

Cette session a également rappelé que la recherche scientifique joue un rôle clé en fournissant des données fiables, en quantifiant les impacts des sécheresses et en proposant des solutions innovantes pour concilier les différents usages de l'eau. Enfin, l'expérience des projets de terrain comme GIREL souligne que la mobilisation de tous les acteurs, y compris les industriels et les collectivités, est indispensable pour construire une gouvernance de l'eau inclusive, équitable et durable, capable de réduire la vulnérabilité des territoires face aux sécheresses.

*Le réseau Sénégal remercie les partenaires ayant contribué à la réussite de cet évènement ainsi que tous les participants.*

